

Interpellation écrite du 2 novembre 2016 de M. François Bärtschi: «Arbres de la plaine de Plainpalais: le crime était presque parfait».

Sournoisement, les arbres de la plaine de Plainpalais ont été massivement détruits, sans attendre le délai de recours de trente jours qui figure pourtant sur l'autorisation d'abattage. A voir certains troncs en parfaite santé, on a les plus grands doutes sur l'expertise fournie à la Ville de Genève, qui apparaît comme mensongère.

Pourquoi ne pas avoir fait des prélèvements sur tous les arbres abattus afin de contrôler leur réel état sanitaire? Le Conseil administratif a-t-il eu peur de la vérité et pourquoi s'est-il empressé de faire disparaître ces preuves?